

FICHE DESCRIPTIVE DE MARCHÉ - EDF / PROJET EPR2

DESCRIPTIF DU MARCHÉ :

NM5101-NM5111 : Tableaux électriques Haute Tension et Basse Tension

DONNEUR D'ORDRE :  EDF

NATURE DE LA PRESTATION :

Etude	Fabrication
Qualification	Modifications potentielles
Supervision au montage, essais de mise en service et mise en service industrielle (Stockage et Transport)	

DESCRIPTIFS DES TRAVAUX À RÉALISER :

Fourniture d'environ une trentaine de tableaux électriques Haute Tension et d'une centaine de tableaux électriques Basse Tension y compris les armoires principales de sous distribution (environ une cinquantaine) pour chacune des 6 tranches

Les travaux sur site en tant que tels seront les suivants :

- Supervision au montage, essais de mise en service et mise en service industrielle
- Modifications potentielles

INFORMATIONS DIVERSES :

Contrat passé pour 6 EPR répartis sur 3 sites en France

CONTACTS :

Sébastien Ormieres – sebastien.ormieres@edf.fr, acheteur

POINTS PARTICULIERS :

- Marché composé de deux lots :
 - Lot n°1 : Tableaux Basse tension (BT) et armoires principales de sous distributions
 - Lot n°2 : Tableaux Haute tension (HTA >10kVA)

Sans obligation de répondre aux deux lots

- Les équipements fournis dans le cadre du marché seront qualifiés selon le code RCC-E en vigueur y compris pour les appareils numériques à fonctionnalité limitée (ANFL)
- Une étude préliminaire sera demandée sur les encombrements des matériels et le programme de qualification des ANFL

PROGRAMMATION :

Publication de l'avis de marché prévu mi novembre

Mise à disposition usine (MADU) des tableaux pour la 1^{ère} tranche : Janvier 2028
pour la 2^{ème} tranche : Juin 2029
pour la 3^{ème} tranche : Avril 2031
pour la 4^{ème} tranche : Septembre 2032
pour la 5^{ème} tranche : Avril 2035
pour la 6^{ème} tranche : Septembre 2036

Cet appel d'offres ne présage pas de la décision que prendra l'Etat concernant le lancement ou non du programme EPR2. Il doit permettre à la fois aux équipes d'EDF de disposer des retours fournisseurs pour avancer le design de certains bâtiments, et aux industriels d'avoir de la visibilité sur les besoins du programme EPR2 afin de se préparer à exécuter les contrats.